

**REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MELLE
Département d'Ille-et-Vilaine**

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 035-213501745-20260928-D2026_09_115-DE

L'an deux mil vingt-six, le lundi 28 septembre à 20 heures 06, le Conseil Municipal de la Commune de Mellé, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. POSTE Olivier, Maire.

Date de convocation : 24/09/2026
Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 14

Étaient présents : POSTE Olivier, GUERIN Dominique, SIMON Alexandra, MARTIN Benoît, LAGRÉE Bertrand, BATAIS Marie-Annick, TALVA Nelly, CHALOPIN Christèle, COSTIL Nicolas, DAVAL Sylvain, DESPAS Elodie, ORY Edouard et HARDY Nathan

**Absentes excusées : MAZUÉ Delphine et LECHEVALLIER Océane
Pouvoir de MAZUÉ Delphine à SIMON Alexandra**

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été nommée, Benoît MARTIN, secrétaire de séance ;
Et ceci à l'unanimité des membres présents.**

2026.09.115 Modification de marché n°2 au marché de travaux pour le lot.2 (COUPÉ – charpente et couverture) de la rénovation du 1 bis place St Martin

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

VU le code de la commande publique

VU le marché conclu avec l'entreprise **COUPÉ – charpente et couverture pour le lot.2** en application de la délibération du conseil municipal n°2025.06.51 du 10 juin 2025,

VU les devis n° **4592 et 4601** – plus-value d'un montant de 3 337,50 € HT – travaux supplémentaires en charpente et pose de renfort,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, DÉCIDE :

- - **de CONCLURE** la modification de marché n°2 de plus-value ci-après détaillée avec l'entreprise **COUPÉ** dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnées :
- . Lot. n°2 ;
- **Attributaire : COUPÉ – 9 rue Colbert à Fougères**

Marché initial du lot.2 – montant : 8 373,62 € HT

Modification de marché n°1 – montant : 1 649,96 € HT

Modification de marché n°2 – montant : 3 337,50 € HT

Nouveau montant du marché :

13 361,08 € HT

Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le

ID : 035-213501745-20260928-D2026_09_115-DE

- **D'AUTORISER** le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Fait et délibéré en séance

Le 28/09/2026

**Le Maire,
Olivier POSTE**



**Le secrétaire de séance
Benoît MARTIN**

Publiée le :

Transmise au Représentant de l'État le :

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État